

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CE742

AMENDEMENT

présenté par
M. Allegret-Pilot, M. Michelet, M. Bloch et Mme Besse

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.